

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Monsieur le Conseiller fédéral Guy Parmelin

Envoi électronique à
bfi-botschaft@sbfi.admin.ch

Berne, le 22 septembre 2023

Prise de position des Académies suisses des sciences dans le cadre de la procédure de consultation 2023/9 relative à l'«encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2025 à 2028 (message FRI 25-28)»

Monsieur le Conseiller fédéral, Mesdames et Messieurs,

Nous vous remercions de nous donner la possibilité d'exprimer notre position dans le cadre de la procédure de consultation relative à l'«encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2025 à 2028 (message FRI 25-28)». Dans ce message, le Conseil fédéral présente ses priorités et les moyens pour mettre en œuvre les mesures envisagées.

Les Académies définissent des priorités

Le Conseil fédéral souligne l'intérêt de la Suisse à conserver et à améliorer sa position de pointe dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation. Les Académies suisses des sciences a+ (ci-après les «Académies») ont pris note du fait que le Conseil fédéral prévoit de dépenser 29,7 milliards de francs au cours des années 2025 à 2028 afin de permettre à la Suisse de maintenir son excellence dans le domaine FRI, si important pour la prospérité de notre pays. Les Académies sont conscientes que la Confédération se trouve dans une situation financière difficile. Les six membres des Académies sont prêts à apporter leur contribution en fixant des priorités et en continuant d'utiliser les fonds octroyés avec la plus grande responsabilité afin que, même en période de difficultés économiques, le plus grand bénéfice soit obtenu avec les moyens prévus.

Demandes des Académies

La formation, la recherche et l'innovation forment un pilier indispensable de notre société démocratique, auquel les Académies contribuent de manière substantielle.

Les Académies appellent instamment à ce que leurs tâches fondamentales (par exemple le dialogue entre science et politique, essentiel pour notre société dans le sillage de la crise du coronavirus) soient assurées financièrement durant la période d'encouragement 2025-2028 également. En plus de ces activités de base, les Académies mettent en œuvre de nombreux projets importants qui, jusqu'à maintenant, ne figuraient pas dans le catalogue des tâches fondamentales. Si ces projets doivent désormais être financés par ce biais, l'assise financière globale des Académies s'érodera. Un réseau de plus de 100'000 scientifiques bénévoles s'en trouvera ainsi sensiblement et durablement affecté.

Si drastiques que soient les économies pour les Académies, elles n'apportent presque aucun soulagement aux finances de la Confédération. Un déficit de financement annuel de 6,25 millions de francs en moyenne, ou 8,23 pour cent de la contribution fédérale octroyée aux Académies, ne représente pour la Confédération que 0,08 pour cent du montant total de l'encouragement du domaine FRI pour les années 2025 à 2028.

Les objectifs ambitieux de la Confédération proposés dans le message FRI et soutenus par les Académies ne se retrouvent pas dans la dotation financière de ces dernières. Il importe donc de faire concorder les attentes et l'assise financière.

Une autre demande centrale des Académies dans le cadre de la réponse au message FRI 2025-2028 est leur participation à la Conférence suisse des hautes écoles, avec voix consultative.

Vous trouverez ci-dessous nos explications quant aux demandes des Académies.

Les Académies créent des bases scientifiques pour le développement durable

Face à de profondes transformations, il est plus important que jamais d'élaborer des plans d'action nationaux ou internationaux, de présenter les différents liens de causalité, de former des réseaux et de nouer un dialogue avec la population. Comme l'indiquent les résultats de l'évaluation externe commandée par le SEFRI, les Académies sont en mesure d'apporter des contributions scientifiques transdisciplinaires au développement durable, une priorité transversale de la Confédération. Les Académies ont le mandat légal (art. 11 LERI) de renforcer la collaboration dans toutes les disciplines scientifiques ainsi qu'entre ces dernières et d'ancrer la compréhension de la science dans la société. Face aux immenses défis actuels, la reconnaissance précoce, la prise de responsabilités, le dialogue entre la science et la société et l'examen de questions éthiques dans les domaines de la médecine et de la science prennent une valeur concrète. Nous saluons notamment le fait que les Académies participeront de manière déterminante à la promotion de la recherche quantique et qu'elles assumeront la responsabilité et la gouvernance du centre de coordination des données dans le domaine de la médecine personnalisée.

Les Académies sont une organisation de milice efficace

Ce succès est notamment dû au système de milice: les Académies reçoivent 0,63 pour cent des fonds fédéraux destinés au domaine FRI, mais mettent en réseau et mobilisent environ 100'000 scientifiques travaillant en Suisse. Elles constituent donc une organisation particulièrement efficace. Dans son message, le Conseil fédéral reconnaît

que les Académies ont pleinement rempli leur mandat durant la période d'encouragement précédente. En outre, la dernière évaluation commandée par le SEFRI relative au développement de l'organisation a confirmé, en se fondant sur une analyse de gestion externe, que les Académies travaillent de manière efficiente.

Les coupes budgétaires mettent en péril le système de milice des Académies

A contrario, cela signifie qu'une faible réduction des moyens financiers aurait déjà des répercussions significatives. De nombreuses activités en cours au profit de la Suisse en tant que « nation scientifique » seraient affectées. Cela mettrait également en péril l'engagement et la motivation d'un grand nombre de personnes. Or, d'importants défis se profilent, comme le Conseil fédéral l'a évoqué lui-même dans son message, et comme les Académies l'ont souligné dans leur planification pluriannuelle 2025-2028.

Les Académies remplissent des tâches fondamentales très diverses

Les tâches fondamentales forment la base du vaste travail des Académies. Elles comprennent des sujets complexes, comme le renforcement de la collaboration dans toutes les disciplines scientifiques ainsi qu'entre ces dernières, des coopérations pertinentes avec des acteurs issus du domaine FRI et d'autres secteurs, la collaboration internationale, la reconnaissance précoce de thèmes importants pour la société, l'évaluation des opportunités et des risques que présentent les nouvelles technologies, la prise en considération de la responsabilité éthique dans le domaine scientifique, l'établissement d'un dialogue entre la science et la société ainsi que la promotion de technologies innovantes. En particulier, le dialogue entre la science et la politique en particulier s'est avéré essentiel durant la pandémie du coronavirus et doit être approfondi. Les Académies sont en outre un acteur important dans le paysage suisse de l'encouragement et soutiennent de manière déterminante des projets de recherche à long terme. Tout cela nécessite une organisation et une infrastructure fiables et axées sur le long terme assurées par des secrétariats gérés de manière professionnelle.

À titre d'illustration tirée du champ de la médecine: les directives médico-éthiques de l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM) apportent une aide concrète dans les domaines les plus sensibles de la médecine. Dans toute la Suisse, les médecins se basent sur ces directives. En outre, de nombreux arrêts du Tribunal fédéral y font référence. La Confédération s'appuie sur le fait qu'elles sont régulièrement mises à jour et adaptées aux nouvelles évolutions scientifiques et sociales, comme cela a été le cas avec le triage des patientes et patients dans les unités de soins intensifs durant la pandémie de coronavirus. Bien que des spécialistes élaborent les textes de ces directives de manière bénévole dans le cadre du système de milice, l'ASSM a besoin de fonds suffisants pour accompagner les travaux nécessaires à la réalisation de cette tâche importante pour la société.

En outre, du fait de leur engagement au sein d'organismes internationaux, les Académies contribuent au maintien de la position solide de la place scientifique suisse dans l'espace européen de la recherche. La participation au Working Group European Research Area d'All European Academies (ALLEA) en est un exemple. Étant donné que la Suisse est considérée comme pays tiers non associé à Horizon Europe, ces canaux sont aujourd'hui plus cruciaux que jamais pour le monde scientifique. La Suisse bénéficie également de sa participation à des organes européens de conseil scientifique destiné aux responsables politiques. Toutes ces activités doivent être financées par le biais des montants de base. Compte tenu des grandes incertitudes quant à l'évolution du dossier européen, accabler davantage les hautes écoles et les institutions scientifiques en effectuant des coupes budgétaires enverrait un signal négatif.

Des projets sont désormais intégrés aux tâches fondamentales

Les Académies constatent que, dans le message FRI 2025-2028, des activités qui étaient jusqu'à présent menées sous forme de projets financés séparément ou de nouvelles tâches sont désormais intégrées aux tâches fondamentales.

L'augmentation des fonds prévus figurant dans le message ne concerne que les tâches supplémentaires que sont l'initiative Quantum et le centre de coordination des données (Swiss Personalized Health Network), nouvellement attribuées à a+. Avec un déficit budgétaire d'environ 16 pour cent (en moyenne 5,7 millions de francs par année de 2025 à 2028 ou 22,7 millions de francs sur quatre ans respectivement), les tâches fondamentales, qui comprennent les travaux en cours et des projets déjà lancés, ne sont pas couvertes.

Période FRI 2025-2028. Tous les chiffres sont en millions de CHF

	Besoins financiers selon planification pluriannuelle*	Contribution selon message FRI	Différence
Mission de base	138,9	116,2	22,7
Dont financement MINT	11,5	10,9	0,6
Dont nouvelles tâches communes	18,5	0,0	18,5
Projets à long terme	60,6	58,3	2,3
Dont éditions	13,9	13,8	0,1
Tâches supplémentaires	104,2	104,2	0,0
Dont l'initiative Swiss Quantum	83,2	83,2	0,0
Dont SPHN DCC	21,0	21,0	0,0
Total	303,7	278,7	25,0

* Sans les tâches supplémentaires qui ne sont pas incluses dans la planification pluriannuelle

Les projets érodent l'assise financière

L'inclusion de projets et de missions communes dans les tâches fondamentales érode l'assise financière des Académies. Il en résulte un déficit de 25 millions de francs. Un surcroît de tâches supplémentaires alors que les moyens demeurent inchangés dégraderait la situation financière au niveau du montant de base. Ce déficit ne peut pas être comblé en rendant la gestion plus efficace, comme l'a démontré le rapport d'évaluation. **Au total, ces 25 millions de francs respectivement 6,25 millions de francs par an en moyenne ne représentent que 0,08 pour cent du montant de l'encouragement du domaine FRI pour la période 2025-2028. De notre point de vue, il n'en résulte pas de véritable potentiel d'économie pour la Confédération.** En tant que petite organisation qui a néanmoins un grand impact dans le domaine FRI, les Académies ressentent durement les effets de toute coupe budgétaire. Il convient surtout de reconsidérer les projets qui ont été financés séparément jusqu'à présent.

Nouvelles tâches communes

Concrètement, la proposition de financement actuelle met en péril les projets en cours suivants («nouvelles tâches communes» dans le message FRI) :

Promotion du domaine MINT : la promotion MINT pourrait être poursuivie à un niveau similaire avec 10,9 millions de francs. Il faudrait toutefois renoncer à la mise en place d'un centre national spécialisé et de coordination, qui contribuerait grandement à améliorer la gestion. L'expérience actuelle montre qu'il est essentiel de renforcer la coopération entre tous les partenaires et toutes les mesures afin

d'éviter les doublons et de rendre la promotion aussi efficace que possible. Les Académies œuvrent à cet effet depuis 2013. Elles apportent une contribution dont le succès n'est plus à prouver en couvrant l'ensemble du domaine MINT. Il convient de renforcer de manière ciblée la promotion MINT en se fondant sur ce qui existe déjà afin de lutter contre la pénurie de main d'œuvre qualifiée et d'éveiller l'intérêt des filles et des femmes en particulier pour les métiers MINT.

Données de recherche ouvertes : en signant la stratégie ORD et en établissant un Strategy Council, la Suisse s'est engagée à s'investir dans ce domaine très important au plan international et absolument central pour la recherche. Un retrait pourrait non seulement avoir des répercussions sur la réputation de notre pays, mais aussi conduire à l'exclusion des scientifiques travaillant en Suisse des développements futurs. Les Académies sont membre et organisation partenaire du Strategy Council. Elles sont responsables de la mise en œuvre de différentes lignes d'action, dont l'organisation d'un Sounding Board de chercheuses et chercheurs pour le Strategy Council. Le financement au moyen de contributions liées au projet prendra fin en 2024. Pour que les Académies puissent poursuivre leur engagement durant la période 2025-2028 tant auprès du Strategy Council que pour la mise en œuvre de la stratégie ORD, des fonds supplémentaires sont nécessaires.

Promotion des réseaux de recherche : la Suisse profite grandement de l'implantation de secrétariats de coordination de réseaux de recherche internationaux. Pour une promotion pertinente et compétitive de ces réseaux, une marge de manœuvre est nécessaire. Sans financement supplémentaire, les Académies seraient contraintes d'examiner si la poursuite des activités de promotion continue de se justifier. Il existe un risque élevé de lacune dans le paysage des infrastructures de la recherche.

Young Talents in Clinical Research : il faut absolument encourager les chercheuses et chercheurs cliniques prometteurs à faire de la recherche dès le début de leur carrière, et les soutenir afin que notre pays puisse conserver une place de premier plan dans ce domaine hautement compétitif. Cette offre de soutien unique en son genre comble une lacune car il n'existe à ce jour que des initiatives locales hétérogènes et non des structures de promotion inhérentes au système pour cet important groupe cible. Actuellement, aucune autre forme de soutien adéquate n'est proposée en Suisse. Sans financement supplémentaire, ce programme qui a fait ses preuves devrait être abandonné. La relève a besoin d'être soutenue afin de maintenir la qualité de la recherche clinique.

Coordination de la recherche clinique : ces dernières années, une plateforme de coordination performante a été mise en place. Néanmoins, sans base financière, sa poursuite est remise en question. Un organe supérieur et bien établi reste plus que jamais nécessaire pour la période 2025-2028, afin de promouvoir le dialogue institutionnel et renforcer la coopération entre tous les acteurs nationaux de la recherche clinique et de la santé publique.

Programmes de promotion des carrières des doctorantes et doctorants : les Académies ont pris note du fait que le FNS entend mettre fin au programme de promotion de carrière pour les doctorantes et doctorants dès 2025. Avec la suppression des deux programmes de soutien MD-PhD et doc.ch, la place scientifique suisse perd deux outils de promotion permettant aux jeunes chercheuses et chercheurs d'exception de mener des projets de recherche autonomes et d'obtenir les fonds nécessaires. L'ASSM est prête à reprendre le mandat de soutien pour le programme MD-PhD, moyennant un financement

suffisant, tandis qu'un nouvel outil de promotion adéquat doit être créé pour remplacer doc.ch dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Nouveau projet Ambition CH2030+ (« Ateliers du futur ») : le SEFRI a soutenu ce projet en 2023 et 2024 par le biais d'un financement de base pour la préparation et l'acquisition de fonds tiers. La direction du projet est en contact avec des partenaires renommés (FNS, SRG/SSR, fondations donatrices). L'objectif est de renforcer au niveau national les diverses initiatives, souvent locales, dans le domaine de la communication sur le développement durable et de l'engagement en faveur de celui-ci, et de les rendre accessibles à un public plus large. Sans financement supplémentaire, le projet n'est toutefois pas réalisable.

Les Académies sont conscientes de leur responsabilité financière

Sur cette base, les Académies soulignent encore une fois qu'elles continueront d'utiliser toutes les ressources octroyées avec la plus grande efficacité et d'en obtenir les meilleurs résultats possibles. Compte tenu de ces réflexions, les Académies tirent la conclusion qu'un déficit de financement de 6,25 millions de francs par an en moyenne doit être comblé en ce qui concerne les tâches fondamentales.

Les Académies demandent à siéger avec voix consultative à la Conférence suisse des hautes écoles

Nous souhaitons profiter de cette occasion pour soulever un point important qui préoccupe les Académies depuis plusieurs années déjà. Tous les autres partenaires FRI, soit le FNS, le Conseil des EPF, swissuniversities, Innosuisse et le Conseil suisse de la science, ont un siège à la Conférence suisse des hautes écoles. Les Académies sont le seul partenaire FRI qui n'est pas représenté au sein de la Conférence, alors qu'elles œuvrent dans de nombreux domaines importants pour celle-ci, comme la promotion MINT, l'encouragement de la relève et l'intégrité scientifique. Bien que les Académies aient demandé à y siéger avec voix consultative en décembre 2021, la requête n'a pas encore été traitée. Nous avons simplement reçu l'assurance en janvier 2022 que notre demande serait examinée. Au vu de la conclusion de l'évaluation, conformément à l'art. 69 LEHE, nous demandons à nouveau l'admission des Académies au sein de cet organe.

Nous vous remercions d'avance d'examiner de manière favorable nos demandes et restons volontiers à votre disposition pour toute information complémentaire.

Meilleures salutations,



Prof. Dr Marcel Tanner
Président
Académies suisses des sciences



Dr Marianne Bonvin
Directrice exécutive
Académies suisses des sciences

La prise de position est disponible en allemand, français, italien et anglais sur <https://akademien-schweiz.ch/fr/publications/prise-de-position/stellungnahmen-2023/>